



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ALSACE



## Pôle « Médiation Faune Sauvage » LPO Alsace & GEPMA

Bilan 2020

### PREAMBULE

Créé en mars 2008, le pôle « Médiation Faune Sauvage (MFS) » est un service de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace (LPO) et du Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace (GEPMA). Il est géré par Suzel Hurstel, secondée de deux médiatrices spécialisées : Camille Fahrner et Laetitia Duhil. Les 3 salariées oeuvrent tout au long de l'année pour répondre à toute demande liée à la faune sauvage et à ses habitats naturels et bâti.

En 2020, elles ont été aidées par 3 volontaires en service civique, ainsi que par le réseau de bénévoles des associations.

⇒ **Le pôle MFS a traité 4774 demandes au cours de l'année 2020, toutes catégories et espèces confondues.**

*Notons que la totalité des appels n'a pas pu être informatisée à la date de la rédaction de ce bilan, et que si l'on extrapole, la somme totale des demandes traitées est de plus de 5500.*

Evolution du nombre de demandes au fil des années :

Années	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nb	1869	2328	2470	3006	2891	3641	4471	4510	4774

### 1. Répartition géographique des demandes

L'origine des appels se décline de la manière suivante :

- Bas-Rhin : 3067
- Haut-Rhin : 1050
- Autres départements/pays limitrophes : 487
- Alsace / communes inconnues : 170

### 2. Catégories d'appels

Les réponses et les conseils sont apportés au cas par cas, et si besoin un suivi et/ou un déplacement sur site sont effectués dans les jours et/ou les semaines qui suivent le premier contact. Ces demandes sont réparties comme suit :

- ⇒ Les problématiques de cohabitation : 8,5 %
- ⇒ Les demandes de conseils et d'information sur la faune : 10,9 %
- ⇒ Les demandes de conseils en cohabitation avec la faune : 25,6 %
- ⇒ Les demandes liées à des problématiques de destruction d'espèces ou d'habitats : 10 %
- ⇒ Les demandes liées à des animaux en perte ou jugés en détresse par les découvreurs : 44,9 %



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ALSACE

LPO Alsace - GEPMA  
Pôle Médiation Faune Sauvage  
1 rue du Wisch • 67560 ROSENWILLER • 03 88 22 07 35  
Centre de soins • 03 88 04 42 12  
<http://alsace.lpo.fr> • [alsace.mediation@lpo.fr](mailto:alsace.mediation@lpo.fr)



### 3. Espèces concernées

Les appels concernent les espèces et catégories suivantes

- Oiseaux : 3356
- Mammifères terrestres : 956
- Chiroptères : 430
- Reptiles/amphibiens : 29
- Insectes : 3

Depuis 2 ans, certains axes de travail se sont développés pour optimiser le traitement des thématiques concernées en lien avec les administrations.

↳ C'est le cas de la cigogne blanche (*Ciconia ciconia*). Dans un souci d'allègement des démarches administratives et de réduction des délais d'intervention, la DREAL Grand-Est confie désormais à la LPO Alsace, la gestion directe des demandes liées à des nids problématiques de Cigogne blanche.

Ces démarches - longues et complexes - sont à réaliser systématiquement lorsque un nid pose problème et doit être déplacé : nid sur une cheminée en activité (risques d'obstruction du conduit et donc d'intoxication), nid sur une structure fragile ou instable (risque d'effondrement du support et de chute du nid), nid sur un pilonne électrique (risque d'électrocution des oiseaux et de coupure du réseau)...

En 2020, 41 dossiers « problématique cigogne blanche » ont ainsi été traités par le pôle médiation.

### 4. Programme d'épidémiologie-surveillance de la rage des chiroptères en France

Depuis 19 ans, le GEPMA collabore avec l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) dans le cadre du programme d'épidémiologie-surveillance de la rage animale en France. Tous les cadavres de chauves-souris récupérés par le GEPMA et tous les animaux qui sont morts au centre de soins de la LPO Alsace sont donc systématiquement envoyés à l'ANSES pour y être analysés.

↳ En 2020, 115 cadavres ont été récoltés. En raison de la crise covid-19, ils n'ont pas encore pu être acheminés, ni analysés de fait. Cette opération est reportée au premier semestre 2020.

### 5. Communication

Les médias se font souvent l'écho des actions réalisées par le pôle MFS, qui contacte régulièrement la presse écrite et télévisée. En 2020, **14 articles ou reportages ont ainsi été publiés ou diffusés.**

### 6. Financeurs

Le pôle MFS est partiellement financé par la **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Grand-Est)** et l'**Eurométropole de Strasbourg**.

## CONCLUSION

Le pôle MFS vient de terminer sa treizième année d'existence. Les résultats présentés ci-dessus prouvent tout l'intérêt et l'utilité de ce service, très sollicité en Alsace tant par les particuliers que par les professionnels et les collectivités. Il est également important de rappeler qu'au-delà du service rendu aux personnes, l'identification des animaux permet d'améliorer les connaissances scientifiques des espèces et de fait contribue à leur protection et à celles de leurs habitats.

Le pôle MFS remercie chaleureusement tous les bénévoles qui aident l'équipe salariée. Sa reconnaissance va également à la DREAL Grand-Est et à l'Eurométropole de Strasbourg pour leur aide financière.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
ALSACE

LPO Alsace - GEPMA  
**Pôle Médiation Faune Sauvage**  
1 rue du Wisch • 67560 ROSENWILLER • 03 88 22 07 35  
Centre de soins • 03 88 04 42 12  
<http://alsace.lpo.fr> • [alsace.mediation@lpo.fr](mailto:alsace.mediation@lpo.fr)

